



AMAP de Couëron
Contrat Huiles et Graines
GAEC de ROUILLON

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte et développe les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence qui anime le réseau des AMAP. Les objectifs de notre AMAP sont entre autres de :

- maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine
- mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes
- permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits
- faire le choix de la qualité nutritionnelle, organoleptique et négliger les conventions, les standards de la société de consommation (calibrage, couleurs, apparence)
- rapprocher, par l'entraide, la confiance, la participation, la pédagogie, le consommateur et le producteur.

Le présent contrat règle les modalités de vente directe entre la ferme de Rouillon et les membres de l'AMAP de **Couëron** pour une livraison d'huiles et de graines le **13 avril 2021**

Les engagements des producteurs

- nous proposons de l'huile de colza, de l'huile de tournesol et de l'huile de chanvre AB produites sur l'exploitation. Ces huiles sont issues de première pression à froid, méthode artisanale et traditionnelle :
- elles ne subissent aucun traitement chimique ni raffinage. La méthode de fabrication est purement mécanique, ce qui garantit la conservation de toutes les qualités organoleptiques et nutritionnelles de ces produits
- l'huile de colza (assaisonnement et mayonnaise) a des atouts nutritionnels remarquables: c'est la meilleure source d'acide alpha-linolénique (oméga-3), acide gras essentiel et indispensable à notre organisme
- l'huile de tournesol est naturellement riche en oméga-6 et en vitamine E
- nous proposons par ailleurs des graines de tournesol et sarrasin récolté, décortiqué, ensaché à la ferme pour accompagner idéalement apéritifs, salades et plats de légumes.

Les engagements de l'adhérent

- je m'engage pour la période du contrat à soutenir les producteurs dans leur démarche et manifeste ainsi mon appui à une agriculture paysanne locale et autonome
- je m'engage à venir prendre mes commandes à la date communiquée ou à les faire récupérer par une personne de mon choix
- en établissant ce contrat, je deviens donc propriétaire des produits proposés
- j'adhère aux principes de la Charte des AMAP.

Les produits

Produit	Prix	Quantité	Total	Explication
Huile de colza (0,5L)	3,80 €			Pour les graines décortiquées, indiquez par multiple de 100 g : soit 200g ou 500g et calculer par le prix au kg, poids minimum 100g
Huile de colza (1 L)	6,00 €			
Huile de colza 5 L)	27,00 €			
Huile de tournesol (1L)	5,20 €			
Huile de tournesol (5L)	25,00 €			
Huile de chanvre (0,5L)	14,00 €			
Graines de tournesol décortiqué-prix au kg	7,00 €			
Graines de sarrasin décortiqué- prix au kg	6,50 €			
TOTAL				

Je remets mon paiement avec le présent contrat signé à Hubert Poisbeau **avant le 9 avril 2021**

La Chataigneraie 44220 Couëron ou par mail : hubertpoisbeau@orange.fr

Je m'assure par ailleurs être à jour de ma participation financière à la vie de l'association.

Les producteurs

Le mangeur (nom, prénom et adresse e-mail)

Réjane, Viviane, Franck et Marine
Rouillon-44520 La Meilleraye de Bretagne